


3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	de Clippele Marie-Sophie (coordinateur(trice)) ;Rase Céline ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Thèmes abordés	<p>Par ses ouvertures interdisciplinaires, le cours permet de développer l'esprit critique et de sensibiliser les étudiants et étudiantes aux grands enjeux sociétaux liés aux évolutions du numérique et à la désinformation, ainsi qu'aux questions du développement durable et de l'inclusion.</p> <p>En examinant la notion d'information sous l'angle juridique, le cours aborde également des thèmes liés au droit de la preuve, ainsi qu'au droit de l'information et de la communication, à la liberté d'expression et au droit des données.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif général de cette unité d'enseignement est la formation aux et l'acquisition des méthodes du travail universitaire.</p> <p>I. En ce qui concerne la formation à la démarche scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les principales démarches et outils élémentaires de recherche en sciences humaines ; - Acquérir les fondements de la méthode critique et de la déontologie scientifique, permettant d'accéder à un savoir scientifique ; en particulier acquérir une capacité de synthèse et de confrontation de différentes sources et d'autre part la capacité de pouvoir en rendre compte de façon structurée (à travers le choix d'un plan logique, clair et équilibré). - Mettre en œuvre démarches, méthodes et déontologie dans le cadre d'exercices pratiques et d'un travail de séminaire ; - Acquérir l'aptitude à lire et comprendre des articles scientifiques, quelle que soit la discipline de sciences humaines concernée ; <p>II. En ce qui concerne l'acquisition d'une culture générale et de savoirs interdisciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un savoir critique à l'égard de sources d'informations généralistes (telles la presse, la linguistique, les nouveaux médias et internet en général, les discours politiques, les sondages, les statistiques,...) ; - Acquérir une approche critique à l'égard d'un sujet et à partir d'une discipline de science humaine (telles la philosophie, la sociologie, la linguistique, la psychologie, la criminologie ou l'histoire, etc), grâce au séminaire ; <p>III. En ce qui concerne l'acquisition de savoirs spécifiquement juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un savoir critique par rapport aux principales sources du droit ; - Acquérir les bases de l'appréhension juridique des faits, des rapports entre le droit et les faits, et du droit de la preuve ; - Mettre en œuvre ces bases dans des situations juridiques concrètes (casus) ; <p>IV. En ce qui concerne la communication écrite et orale, en français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir la capacité à communiquer, par écrit et oralement, une idée et/ou un raisonnement, en particulier dans le cadre du séminaire.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le cours de Critique des sources d'information est évalué exclusivement en français par un examen écrit dispensatoire, organisé durant la session de janvier ou un examen définitif organisé durant les sessions de juin et de septembre. Seule la note supérieure à 10/20 est donc conservée pour la ou les sessions ultérieures de la même année académique (art. 23 des dispositions d'exécution du RGEE pour la faculté de droit).
Méthodes d'enseignement	Le cours de CSI est donné ex cathedra en grand auditoire durant le premier quadrimestre, à un rythme de 2 h/ semaine. Il est accompagné de monitorats facultatifs.
Contenu	<p>Le cours de Critique des sources d'information est d'abord et avant tout un cours de méthode, orienté sur la pratique, sur la mise en œuvre des méthodes présentées au travers de questions, d'exercices et de « casus » juridiques.</p> <p>La présentation des principes et méthodes de la recherche passe par la définition théorique d'un certain nombre de concepts théoriques (les catégories de sources d'information, les méthodes de la recherche documentaire, les principes de la critique des sources d'informations, les fondements juridiques de la validité d'une information et les règles juridiques de base relative à la notion d'information et de donnée). Cette présentation est cependant systématiquement illustrée de manière pratique, voire participative. À l'issue de chaque partie théorique, une série d'exercices sont réalisés durant le cours magistral, en guise de synthèse de la matière.</p>

	<p>L'accent est mis en particulier, eu égard à l'insertion du cours dans un programme de bachelier en droit, sur l'information juridique et sur le traitement de l'information en justice. Il s'étend néanmoins également à l'information politique, à l'information scientifique, à l'information journalistique (et aux faits d'actualités) ainsi qu'aux nouveaux médias dans leur ensemble. À l'occasion des cours, l'étudiant-e est ainsi systématiquement confronté-e à des sources d'informations originales (documents, outils de recherche, sites internet, sources audiovisuelles, acteur de terrain invité...) qui sont ensuite critiquées et évaluées.</p> <p>Eu égard à sa dimension pratique, le cours ne s'attarde néanmoins pas à distinguer les prémisses épistémologiques ni les affiliations scientifiques de chacun des principes et méthodes présentés. Le but poursuivi est de conférer la plus grande autonomie possible à l'étudiant-e pour se poser les bonnes questions et se débrouiller face à tout environnement et à tout questionnement auquel il sera confronté ; de lui faire acquérir de véritables réflexes critiques. Il s'agit donc de pratiquer un « entraînement » intellectuel intensif, qui doit trouver son prolongement logique dans tous les travaux qu'il ou elle sera appelé-e à réaliser dans sa carrière étudiante, et au-delà. En première année du bachelier en droit, l'étudiant-e est déjà appelé-e à appliquer les principes et méthodes dans le cadre du séminaire de sciences humaines, qui prolonge le cours au sein de la même unité d'enseignement, mais aussi dans le cadre du séminaire de méthodologie juridique.</p> <p>Le cours porte également sur l'appréhension juridique des faits — en ce compris sur la notion d'information et de donnée —, sur les rapports entre le droit et les faits, sur le droit de la preuve ainsi que sur la critique des sources du droit. L'étudiant-e devra ainsi se rendre compte de l'importance de l'analyse critique dans le champ juridique. À cet effet, le cours est mis autant que possible en relation avec le contenu du cours de sources et principes du droit et avec le contenu du séminaire de méthodologie juridique.</p>
Ressources en ligne	<p>Au cours du quadrimestre, les présentations PowerPoint et certains textes d'accompagnement, le cas échéant, seront mis à disposition des étudiant-es via Moodle.</p>
Bibliographie	<p>I. Bauthian, Gally, L'esprit critique, Paris, Éditions Delcourt, 2021.</p> <p>G. Bronner, La démocratie des crédules, Paris, PUF, 2013.</p> <p>G. Bronner, Déchéance de rationalité, Paris, Grasset, 2019.</p> <p>S. Cuykens, D. Holzapfel, L. Kennes, La preuve en matière pénale, Bruxelles, Larcier, 2015.</p> <p>B. Fosséprez, A. Pütz (dir.), La preuve au carrefour de cinq disciplines juridiques, Limal, Anthemis, 2013.</p> <p>C. Gauvard, J.F. Sirinelli (dir.), Dictionnaire de l'historien, Paris, PUF, 2015.</p> <p>K. Hillis, M. Petit, K. Jarrett, Google and the culture of search, New York, Routledge, 2012.</p> <p>N. Marquis, E. Lenel, L. Van Campenhoudt, Pratique de la lecture critique en sciences humaines et sociales, Paris, Dunod, 2018.</p> <p>D. Mougenot, « La preuve », Répertoire notarial, t. IV, Les obligations, livre II, Bruxelles, Larcier, 2012.</p> <p>J. Pycke, La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse, 3e éd., Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2000.</p> <p>R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherches en sciences sociales, 3e éd. rev. et augm., Paris, Dunod, 2006.</p> <p>M. Romainville, À l'école du doute : apprendre à penser juste en découvrant pourquoi l'on pense faux, Paris, PUF, 2023.</p> <p>Ch. Samaran (dir.), L'Histoire et ses méthodes, Paris, La Pléiade, 1961 (Encyclopédie de La Pléiade).</p> <p>C. Scheepers (dir.), Former à l'écrit, former par l'écrit dans le supérieur, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2021.</p> <p>C. Scheepers (dir.), Former à l'oral, former par l'oral dans le supérieur, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2023.</p> <p>C. Scheepers (dir.), Former à la lecture, former par la lecture dans le supérieur, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2024.</p> <p>C. Scheepers (2025). Accompagner le mémoire en formation d'enseignants, Louvain-la-Neuve, De Boeck, Supérieur, 2025.</p> <p>C.R. Sunstein, Anatomie de la rumeur, Genève, Ed. Markus Haller, 2012.</p> <p>A. Tihon, Critique historique, Bruxelles, syllabus des FUSL, 1987 (inédit). 2012.</p>
Autres infos	
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie]	DROB1BA	3		
Bachelier en droit (français-néerlandais-anglais / Droit-Rechten-Laws)	DREB1BA	4		